



## L'Europa e i suoi valori \*

SERGIO MATTARELLA \*\*

Si sono sempre confrontate, dall'epoca dei Trattati di Roma, due concezioni nell'ambito della Comunità europea. Quella di chi ha pensato - e qualcuno continua tuttora a pensare - che l'Unione sia un'utile cornice di collaborazione economica, ma nulla di più. Una cornice utile, preziosa per l'economia, che è stata il punto di partenza dei Trattati di Roma.

E chi invece ha sempre pensato, e continua a pensare, che l'Unione sia, *in itinere*, sempre più una comunità di valori che si aggrega intorno a questi e inevitabilmente cresce in integrazione sempre più intensa, sempre più completa, per tante ragioni.

Una è quella, sempre più evidente nell'attualità, di rendere effettiva la sovranità nazionale.

Di fronte ai tanti problemi di dimensioni epocali, che si pongono di fronte all'umanità, sempre più ampi, sempre più globali come dimensione e come carattere, nessuna sovranità nazionale è in grado di affrontarli con efficacia.

Per rendere effettive queste sovranità nazionali occorre investirle, insieme, in quella europea.

Questo è il modo di poter affermare un contributo efficace, effettivo, serio, concreto, importante della civiltà europea alla vita della comunità internazionale e, insieme, garantire agli Stati nazionali che ne fanno parte di garantirsi un'effettività di sovranità gestita insieme.

---

\* Il titolo dell'intervento svolto dal Presidente della Repubblica, in occasione della visita alla nuova sede dell'Università di Aosta il 7 settembre 2024, è stato aggiunto dal direttore di questa rivista che ha avuto il consenso alla pubblicazione. Sono state omesse le parole iniziali di saluto e ringraziamento (alla Rettrice dell'Università, al corpo docente e accademico, al personale amministrativo e tecnico, alle studentesse e studenti dell'Università). Il testo della *lectio magistralis* del professor Éric Carpano cui il Presidente fa riferimento, è riprodotto di seguito all'intervento

\*\* Presidente della Repubblica

Ma vi sono tante altre ragioni.

L'Unione è una comunità di valori, come il Professor Carpano ha sottolineato più volte nel corso della sua *lectio*.

Una comunità di valori richiede che sempre più aumenti la vita insieme.

In fondo, è quello che voleva esprimere, in quella frase che lei ha ricordato, quel grande personaggio che è stato Robert Schuman che, tra il '49 e il '51, ha dato un contributo fondamentale all'avvio dell'integrazione europea. Quello di dire: l'Europa crescerà, attraverso i momenti di solidarietà che, nel corso del tempo, si manifesteranno.

Lei lo ha ricordato. Lo abbiamo visto in tante occasioni: per la pandemia, per il post pandemia.

Questo significa, avanzare per solidarietà: che si fa riferimento a valori comuni che richiedono un crescente legame di sostegno vicendevole e reciproco.

Vi è una quantità di ragioni che spinge perché l'edificio europeo venga completato.

Le genti di montagna sanno, più di chiunque altro, che quando vi sono difficoltà emergenziali, fortunali, calamità naturali, un edificio incompleto non può reggere. Rischia di non sopravvivere.

Il mondo è pieno di condizioni emergenziali, di difficoltà di grande rilievo, globali. E l'edificio europeo va completato, perché non può a lungo restare incompleto, perché non reggerebbe all'urto degli eventi della vita internazionale.

Questo non è sempre facile farlo comprendere.

Vi sono molti nell'Unione, in tanti Paesi dell'Unione - presenti forse in tutti i Paesi dell'Unione - che vengono illusi da chi pensa che si possa tornare a un'epoca d'oro del passato, che non c'è più, ammesso che fosse d'oro. Ma non c'è più, perché il mondo è cambiato; la storia procede. Illudersi che torni indietro è, appunto, un'illusione, un inganno.

Occorre quindi procedere. Questo è il senso della *lectio* del Professor Carpano, che ringrazio molto, ed è in fondo il senso di questo Ateneo, in un punto di incontro d'Europa, in un punto di incrocio, di collaborazione.

Le montagne non separano, ma uniscono. L'Italia e la Francia, come l'Italia e la Svizzera, o l'Italia e l'Austria.

Sono questi incontri, a beneficio di tutti, che, vissuti insieme, non in contrapposizione, fanno crescere e avanzare. Questo è il senso della vita della Val d'Aosta, del resto. E questo è il senso della democrazia europea.

\*\*\*\*\*

# L'Europe des valeurs\*

ÉRIC CARPANO\*\*

C'est un grand honneur pour moi d'être ici, dans cette jeune et belle université de la Vallée d'Aoste, en présence du Président de la République, européen convaincu et combattant, pour vous parler d'Europe. Je remercie très chaleureusement Madame la Rectrice de l'Université, chère Manuela, pour votre invitation qui m'honore et m'oblige. J'adresse un salut très chaleureux à tous les étudiants et à l'ensemble des collègues et des personnels de l'Université qui œuvrent quotidiennement à la transmission du savoir, condition du progrès humain, de notre émancipation et de la démocratie.

Quoi de plus naturel que de parler d'Europe ici, en Vallée d'Aoste, une terre de diversité et de résistance, au cœur des Alpes et au carrefour de l'Europe, qui a, chevillé au corps, le goût de la liberté, de son autonomie, mais aussi de son ouverture sur le monde, et qui sait mieux que quiconque ce que signifie la devise européenne « Unie dans la diversité ».

Quoi de plus naturel aussi que de parler d'Europe en Italie, berceau de la civilisation et de l'humanisme européens, pays fondateur et moteur de la construction européenne. C'est ici que se trouve le centre de gravité de l'Europe, l'équilibre politique entre le nord et le sud, entre l'ouest et l'est, et le franco-européen que je suis ne peut que se féliciter à cet égard de la signature du traité du Quirinal entre la France et l'Italie qui offre une véritable alternative stratégique pour dessiner le futur de l'Europe.

Quoi de plus naturel enfin que de parler d'Europe dans une Université. L'Université est, Madame la Rectrice vient de le rappeler, dans son essence cosmopolite et ne connaît pas de frontières. Et ce, depuis son origine, lorsqu'à Bologne, Paris ou Salamanque, les premières universités accueillaient maîtres et étudiants de toute l'Europe pour se former notamment au droit romain, jetant les bases d'un *jus commune* et d'une communauté académique européenne, indépendante et autonome, à l'origine du génie humaniste européen dont nous sommes les héritiers et dont nous continuons le grand œuvre avec les alliances universitaires européennes, les programmes ERASMUS et la promotion de ces valeurs humanistes qui font notre identité partagée.

L'Union européenne est un humanisme qui a su garantir de manière inédite en Europe la paix et la prospérité pendant plus de 70 ans entre ses membres, au point de lui valoir le prix Nobel de la paix en 2012. Mais en même temps, l'Union est menacée : par la guerre à ses portes, par le risque de désunion, par le retour des égoïsmes nationaux et par des dérives illibérales.

---

\* *Lectio magistralis* tenuta in occasione dell'inaugurazione della nuova sede dell'Università di Aosta il 7 settembre 2024.

\*\* Professeur de droit public, Chaire Jean Monnet ; président honoraire de l'université Jean Moulin-Lyon 3

### *Pax Europaea*

Le projet européen est un projet de paix ; l'Union européenne est la fille de la guerre. Dans son discours de Zurich de 1946, Churchill appelait à la construction d'une fédération européenne, les « États-Unis d'Europe », pour éviter le retour à la guerre, ce que résumera Robert Schuman, un de nos pères fondateurs, dans son discours du 9 mai 1950 : « L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre ». Mais on ne crée pas une fédération entre des États-nations au lendemain de la seconde guerre mondiale comme on a créé la fédération américaine à partir des anciennes colonies britanniques. Relisons encore Robert Schuman qui nous donne une méthode : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord des solidarités de fait ».

Créer des « solidarités de fait » entre les nations européennes, voilà le grand projet. Il s'agit d'ouvrir progressivement les marchés pour favoriser les interdépendances et gérer en commun certains secteurs (le charbon et l'acier d'abord, l'union douanière et le marché commun ensuite, et progressivement, l'intégration appelant l'intégration, des politiques communes en matière d'agriculture, de pêche, de concurrence, d'énergie, d'éducation, de recherche, de santé, de politique sociale, de politique régionale) le tout dans le but de créer des liens tellement étroits entre les peuples européens que le coût exorbitant de leur dislocation interdit tout retour en arrière.

Cette « méthode communautaire » a conduit à la plus grande réussite des relations internationales depuis la Seconde Guerre mondiale par la création d'une Union « sans cesse plus étroite entre les peuples » dans laquelle les États ont choisi d'abandonner une partie de leur souveraineté au profit d'un ensemble supranational, garant de paix, et ce non par le biais d'une alliance militaire mais par la constitution d'une communauté d'intérêts partagés.

Mais disons-le, l'Union européenne fut d'abord historiquement une communauté d'intérêts économiques. C'est ainsi que fut pensée la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951, même si sa finalité était fondamentalement politique (à savoir neutraliser toute possibilité de réarmement de l'Allemagne en contrôlant sa sidérurgie et permettre la reconstruction européenne). Lorsqu'en 1954 on a voulu franchir une étape plus politique vers une fédération européenne avec la création d'une Communauté européenne de la défense, ce fut l'échec après le refus de la France de ratifier ce traité. Cela allait trop loin, cela allait trop vite. On est alors revenu à la méthode fonctionnaliste des origines avec la conclusion du traité de Rome en 1957 qui visait avant tout à établir un marché commun et une union douanière. Encore l'économie. Et c'est encore l'économie qui sera le cœur battant du traité de Maastricht en 1991 avec le lancement de notre monnaie unique qui impliquait nécessairement des politiques économiques coordonnées pour en assurer la stabilité. Et lorsqu'en 2004 à Rome on a voulu se doter d'une constitution, symbole ultime de la construction d'une fédération, ce fut encore l'échec. Paradoxe : à chaque fois que l'on a voulu faire plus que de l'économie, on s'est heurtés à des résistances.

On ne crée pas une Fédération exclusivement par le marché. Aux États-Unis, le marché est la conséquence de la fédéralisation ; en Europe, le marché a été vu comme un instrument de fédéralisation. Or, une fédération, dans laquelle la mutualisation des politiques publiques est importante, appelle un espace politique et identitaire commun suffisamment fort pour rendre ces politiques acceptables et partagées, que la seule logique économiciste ne peut suffire à créer.

### **Le combat des valeurs**

Le discours des valeurs, de la démocratie et des droits humains était absent des traités fondateurs européens. Une intégration économique n'en pas besoin pensait-on alors. Mais c'était sans compter sur la dynamique d'intégration et son emprise croissante sur les systèmes nationaux. Il faudra attendre la fin des années 1970 pour que la Communauté européenne prenne la mesure de son déficit démocratique et de la nécessité de se doter d'une légitimité démocratique et sociale dont l'avènement de la figure du citoyen européen sera le point d'orgue.

Cette démocratisation de l'Union fut cependant occultée par la réalisation du marché unique. La décennie 1980 est dominée par la réalisation du grand marché unique, devant permettre une libre circulation totale des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. C'est l'âge du « tout marché », de la dérégulation, des accords de l'OMC, et de la mise en concurrence des secteurs de l'énergie, des transports, des postes et des télécommunications. En même temps, la monnaie unique a conduit à un pilotage plus serré des politiques économiques nationales et à une réduction croissante des marges de manœuvre des États. Les peuples ont commencé à voir dans l'Union un monstre technocratique. Cette dynamique d'intégration contribua à opérer une dilution du lien collectif, qui finit par ressurgir 20 ans plus tard et auquel nous sommes aujourd'hui confrontés.

Certes, depuis l'Acte unique européen en 1986, l'Union s'était dotée progressivement de nouvelles compétences en matière de politique sociale, culturelle, régionale ou environnementale ; certes, l'Union s'est faite protectrice en œuvrant pour l'équilibre territorial et régional de l'Union, en agissant plus que tout autre État dans le monde pour le climat et la protection de l'environnement, l'Union a fortement soutenu la recherche et la libre circulation des étudiants, a agi contre les dérives monopolistiques et hégémoniques des GAFAM, et s'est dotée d'une réglementation sans précédent sur le numérique et l'intelligence artificielle. Certes, l'Union européenne avait fini par se doter en 2000 d'une Charte des droits fondamentaux et d'une proclamation des valeurs, au terme de laquelle il était rappelé que l'Union « est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit, ainsi que de respect des droits humains, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités ». Mais le ver était dans le fruit. Nous ne tîmes pas compte du premier avertissement autrichien en 2000, pas plus que nous tirâmes les conséquences du rejet du traité constitutionnel pour l'Europe en 2005, en allant jusqu'à l'entériner deux ans plus tard sous une forme à peine modifiée à Lisbonne. Et au plus fort de la crise de la dette grecque

en 2015, alors que le peuple venait de rejeter par référendum le plan de redressement proposé par l'Union européenne, le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, déclarait : « Il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités européens ».

Ailleurs, la Hongrie en 2010 et la Pologne en 2015 assumèrent un agenda illibéral et s'engagèrent dans un démantèlement revendiqué des structures de l'État de droit, en s'attaquant notamment à sa nef capitane, l'indépendance de la justice. Le Royaume-Uni, céda aux pressions populistes et quitta l'Union après quatre années de négociation. Partout en Europe, des forces politiques profitèrent de ce moment à la faveur de réflexes identitaires : en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suède, en Roumanie, en Bulgarie... La question est de savoir si – pour reprendre les mots du politiste américain Yascha Mounk – ce moment populiste va se transformer en époque et remettre en cause jusqu'aux fondements de la démocratie libérale.

Pourtant, durant cette crise ininterrompue de l'UE depuis le début des années 2000, l'Europe a tenu, a surmonté la crise financière de 2008, a œuvré de concert pendant la crise du COVID et su ajuster ses dogmes budgétaires, a amendé sa politique commerciale extérieure en matière de libre-échange, et a soutenu l'Ukraine jusqu'à lui promettre un destin européen commun.

Et elle est revenue aux valeurs qui fondent notre identité européenne, qui sont la raison d'être de notre projet commun de paix : la démocratie, l'État de droit, la liberté, la justice sociale.

Face aux dérives illibérales en Pologne et en Hongrie, aux remises en cause de l'indépendance de la justice, aux restrictions à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à la liberté académique et aux lois LGBTQphobes, l'UE a réagi en renforçant le système de contrôle de ses valeurs et en prononçant des sanctions judiciaires et financières contre ces Etats. Et ces sanctions commencent à porter leurs fruits. En décembre 2023, l'Union a fini par débloquer une partie des fonds de la politique de cohésion, 10,2 milliards d'euros, estimant que la Hongrie avait pris les mesures qu'elle s'était engagée à prendre pour respecter les conditions visant à améliorer l'indépendance de son système judiciaire. Quant à la Pologne, l'UE a débloqué en février 2024 l'accès aux fonds du plan de relance et des fonds structurels jugeant satisfaisants les progrès faits sur l'Etat de droit.

L'Union européenne est une Union de droit rassemblant des États de droit démocratiques. C'est une condition existentielle de l'appartenance à l'Union car il n'y a point de paix sans démocratie ; il n'y a point d'intégration sans respect du droit et des valeurs qui nous relient. Les vieilles démocraties libérales européennes n'ont pas seulement un devoir de vigilance à l'égard des tentations illibérales de certains États membres de l'Union ; elles ont aussi un devoir d'exemplarité, au risque sinon de démonétiser le discours des valeurs qui les porte et de saper les fondements de notre liberté et de notre projet partagé.

## **Conclusion**

Alors Monsieur le Président de la République, Madame la Rectrice, Mesdames, Messieurs, face à cette crise axiologique, la réponse ne pas être que coercitive. Le droit

n'empêchera jamais une révolution. C'est par la diffusion d'une culture commune, démocratique et humaniste, que nous construirons un espace commun de liberté, de tolérance et de justice. Et sous ce point de vue, la communauté universitaire a un défi à relever : celui d'aider l'Europe à construire une Europe « des gens », comme on l'écrivait dans le langage juridique du XVIII<sup>e</sup> siècle, fondée sur des réseaux à échelle humaine capables de générer une sociabilité et une culture partagées, une fertilisation des consciences autour d'un socle de principes et de valeurs qui, par capillarité, deviendront des évidences et fortifieront notre réponse au retour de la barbarie. L'Europe des étudiants et des universités est une réponse et une évidence pour faire rebattre, à nouveau, comme Romain Gary l'écrivait en 1944 dans « Éducation européenne », « le pouls de la liberté, ce battement souterrain et secret qui montait, de plus en plus fort, de tous les coins de l'Europe ».